

### Particules Ultra-Fines (PUF) - Granulométrie

- Evolution des niveaux de PUF dans les différentes classes granulométriques

La tendance et les cumuls moyens des différentes classes de particules observés au mois de mai sont très similaires entre les sites de mesure de Marseille et Port de Bouc. En effet, les cumuls des particules ultra-fines sont en légère hausse par rapport au mois précédent. A l'inverse, la concentration moyenne mensuelle de PM 10 a légèrement diminué. Les niveaux sont, sur les deux sites, supérieurs à ceux de mai 2016, probablement en raison du déficit de pluviométrie (près de 2 fois inférieur aux normales).

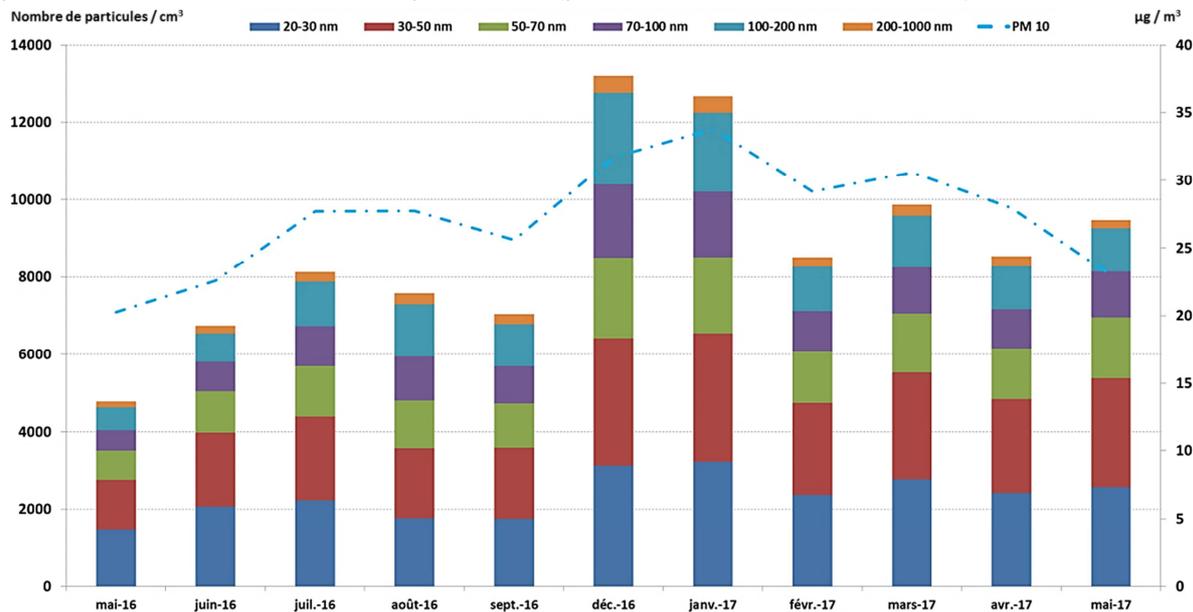


Figure 1 : Cumuls mensuels moyens des différentes classes de particules de mai 2016 à mai 2017 - Marseille Cinq Avenues

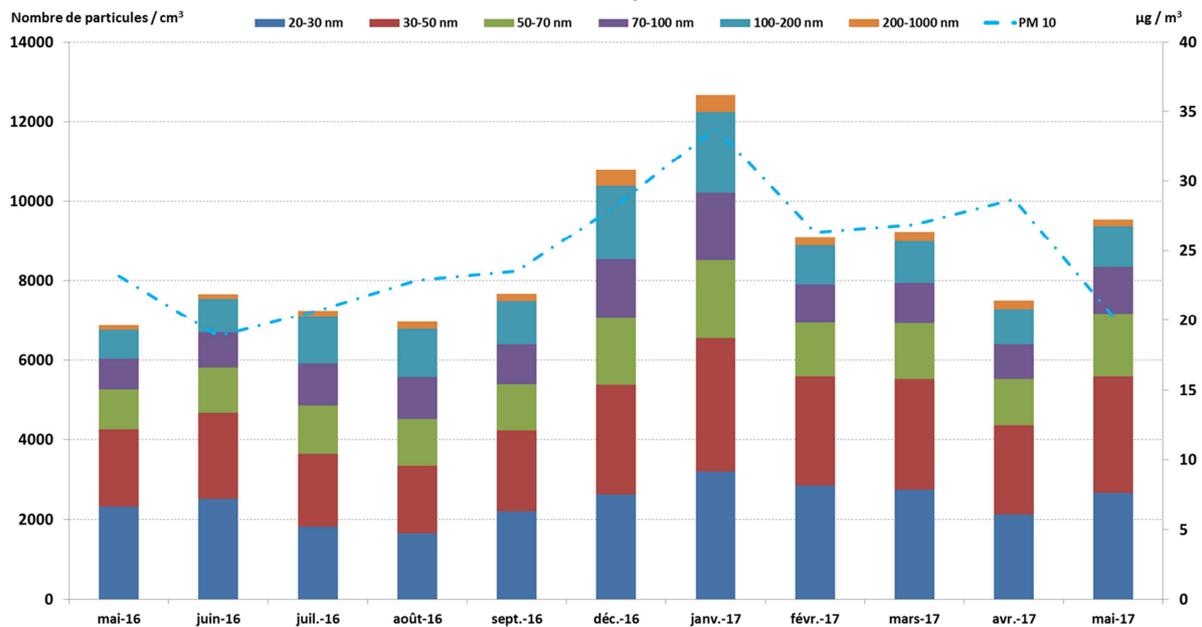


Figure 2 : Cumuls mensuels moyens des différentes classes de particules de mai 2016 à mai 2017 - Port de Bouc la Lèque

L'axe secondaire (à droite) est utilisé pour donner l'indication des niveaux moyens mensuels en PM 10 ( $\mu\text{g}/\text{m}^3$ ).

- Un épisode départemental de pollution aux particules

Aucun épisode de pollution aux particules n'a été observé sur les Bouches-du-Rhône durant le mois de mai. Les niveaux mesurés à Marseille sont relativement stables et ne présentent pas de particularité.

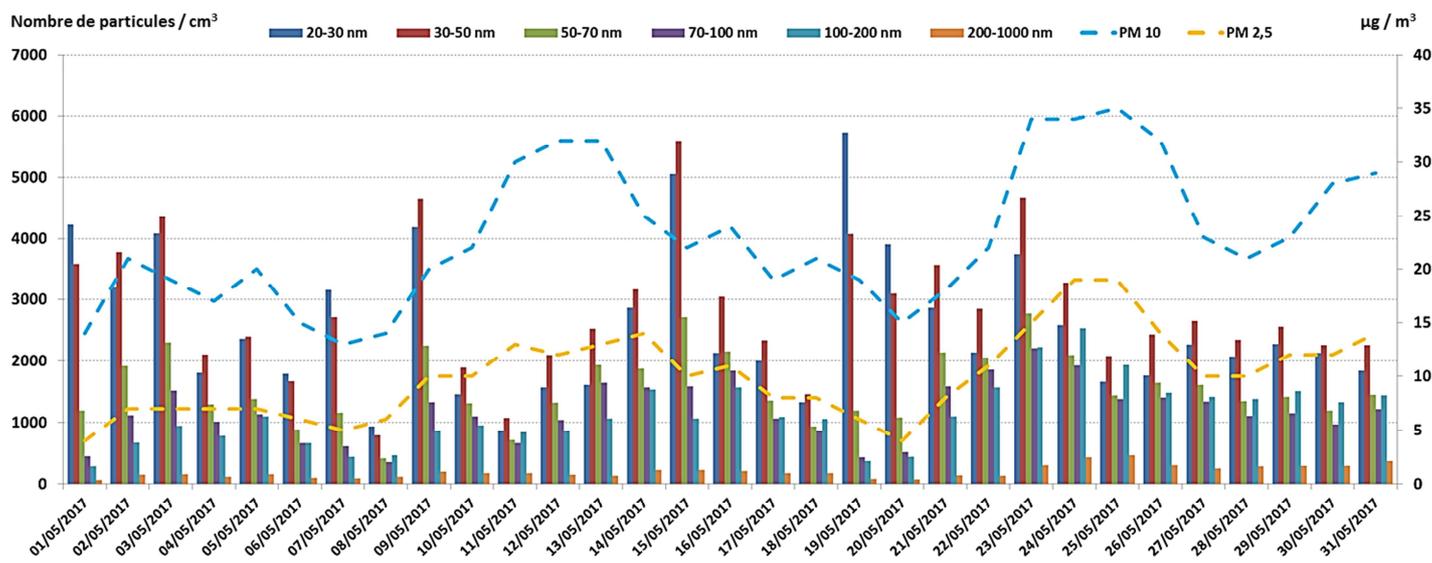


Figure 3 : Moyennes journalières des différentes classes de particules (en nb/cm<sup>3</sup>), concentration moyenne journalière des PM10 et PM2.5 (en µg/m<sup>3</sup>) – mai 2017, Marseille

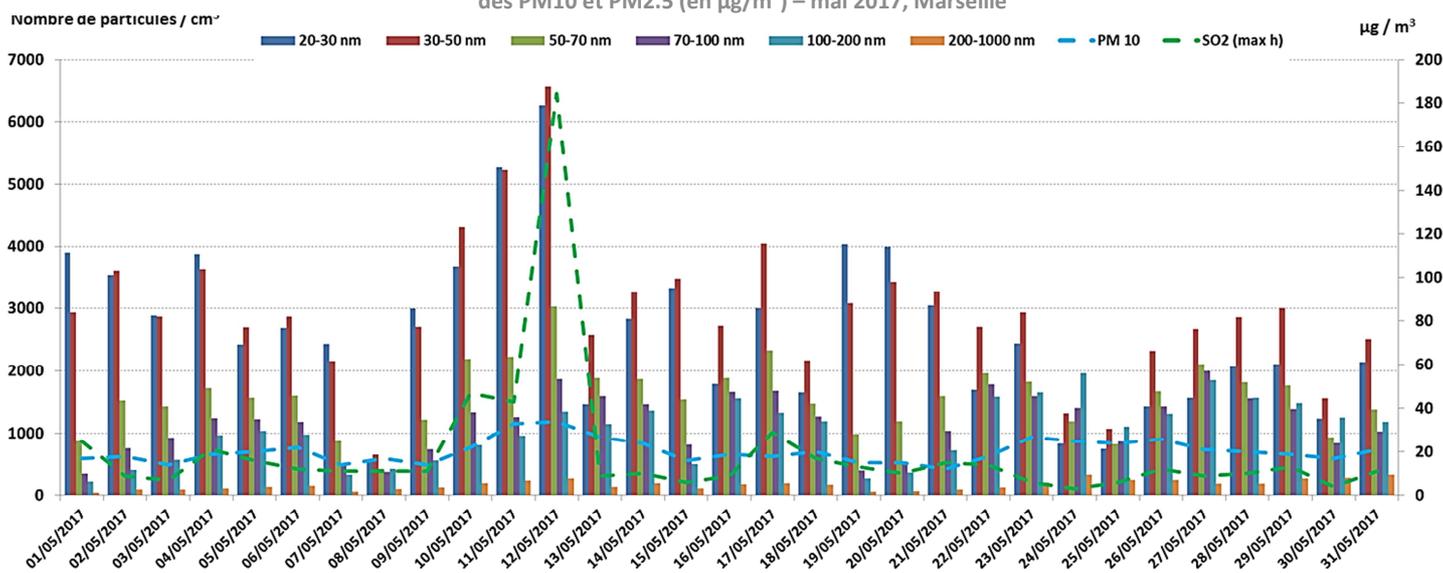


Figure 4 : Moyennes journalières des différentes classes de particules (en nb/cm<sup>3</sup>), concentration moyenne journalière des PM10 (en µg/m<sup>3</sup>) – mai 2017, Port de Bouc

Une augmentation significative des particules les plus fines, de tailles comprises entre 20 – 70 nm, est observée à Port de Bouc le 12 mai. Cette augmentation s'est accompagnée d'une élévation des concentrations de SO<sub>2</sub>, avec un maximum horaire à 184 µg/m<sup>3</sup>. En raison du vent de secteur Sud / Sud-Est ce jour-là, le site de mesure était sous l'influence de la plateforme industrielle de Lavéra. Cette hausse des niveaux n'a duré que quelques heures et le seuil d'information horaire en SO<sub>2</sub> (350 µg/m<sup>3</sup>) n'a pas été dépassé.

## Annexe 1 : Localisation des mesures

Les deux granulomètres sont opérationnels dans deux sites fixes :

- à Marseille Cinq Avenues depuis décembre 2014,
- à Port de Bouc / La Lègue depuis juillet 2015.

**Marseille Cinq Avenues** est situé dans un grand parc de la ville, en léger retrait des voies de circulation.

Le site de mesure situé sur le sommet (70m) du parc Longchamp, localisé dans le cœur de la ville de Marseille (850 000 hab.)

Axes de circulation d'importances : Bd Cassini au nord à 130m, Bld Philippon au sud à 220m, Bd Monticher à l'ouest à 110m.

Gare SnCF St Charles : 540m des voies SnCF dans le Nord-Ouest.

Port de Marseille : Bateaux de croisières & liaisons corse et Maghreb à 2700m dans le Nord-Ouest.



**Port de Bouc** est un tissu urbain peu dense mais sous influence directe de sources industrielles.

Le site de mesure est situé dans l'enceinte de la caserne des marins pompiers de la ville (17 000 hab.) dans le quartier de la Lègue, en périphérie du centre-ville et à proximité de la mer.

Axes de circulation d'importances :

Avenue Maurice Thorez à 130m à l'Ouest  
Nationale N568 à 1500m au Nord-Est.

Port pétrolier de Lavéra : à 1200m à l'Est, Sud/est.

Zone industrielle Lavéra : à 3000m, à l'est, Sud-Est

Ports Minéralier, conteneurs, pétrolier, gazier de Fos sur Mer : au Nord-Ouest à 7km

Zone industrielle Fos : au Nord-Ouest à 8km

